

ORDRE DU JOUR.

19.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant l'émission d'un emprunt de \$4,000,000 en anticipation du revenu.

Sur proposition de M. l'éch. BASTIEN, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à négocier et à émettre l'emprunt en question de temps à autre, en tout ou en partie, et aux meilleures conditions que ledit Bureau pourra obtenir.

20.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de lire une 1^{ère}, une 2^{ème} et une 3^{ème} fois un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$4,000,000 en anticipation de la perception des taxes annuelles ordinaires pour l'exercice 1915.

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une 1^{ère} fois.

Sur proposition de M. l'éch. BASTIEN, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit projet de règlement soit maintenant lu une 2^{ème} et une 3^{ème} fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit projet de règlement en 2^{ème} lecture, et le préambule ainsi que les sections 1, 2, 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Ledit projet de règlement est ensuite lu une 2^{ème} fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit maintenant lu une 3^{ème} fois.

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une 3^{ème} fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long; qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. GIROUX,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

JULES CREPEAU,
Greffier-Adjoint de la Cité.

ORDER OF THE DAY.

19.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners for a loan of \$4,000,000, in anticipation of revenue.

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be adopted and that the Board of Commissioners be authorized to negotiate and issue the loan in question from time to time, in whole or in part, and on the best conditions said Board can obtain.

20.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan of \$4,000,000, in anticipation of the collection of ordinary annual taxes for the year 1915.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That Rule 84 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and

The preamble and sections 1, 2, 3, 4 and 5 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk, and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. GIROUX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst.-City Clerk.